



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME
DE TENNIS DE TABLE**



Dates : 06/12/2022
Auteurs : S.BAUDRY

Règlement tournoi district Havrais

Article 1 : Epreuve réservée à tous les joueurs licenciés dans le District Havrais. Coefficient SPID → 0,5. Seuls les rencontres opposant des joueurs avec des licences traditionnelles seront comptabilisés

Article 2 : Cette épreuve est individuelle.

Article 3 : Un tableau mixte est organisé par catégorie d'âge de benjamin à junior et un ou deux tableaux invités (en fonction du nombre de joueurs)

Article 4 : Un tableau avec classement intégrale sera effectué par catégorie d'âge
Chaque joueur peut inviter un non licencié pour participer au tableau invité
Chaque joueur marque des points pour son club. 16 pour le premier, 15 le second et ainsi de suite. Nous prendrons en compte le meilleur joueur de chaque club dans chaque catégorie. Les autres joueurs font marqué 1 points pour joueur masculin et 2 points par féminine
Un classement des trois meilleurs clubs sera fait.

Article 5 : La compétition à lieu le Samedi après-midi et débute à 14h dans un gymnase sélectionné en début de saison.

Article 6 : Des podiums et récompenses sont remis aux 4 premiers de chaque tableaux et pour le premier clubs

Article 7 : L'inscription se fait sur le site du département <https://cd76tt.fr/competitions/> sauf pour les invités : sby@cdtt76.fr . Une date de clôture sera indiquée

Article 8 : Le responsable de la compétition est Baudry Sylvain.
Pour toutes questions : sby@cdtt76.fr tel : 0681225721

Article 9 : La compétition à lieu le Samedi après-midi et débute à 14h dans un gymnase sélectionné en début de saison.

Article 10 : L'inscription est à 2 euros et en contrepartie une balle est donnée au joueur.